

Lyon, 25 juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement du Schéma directeur de l'énergie de la Métropole de Lyon

Hélène Geoffroy, Vice-présidente de la Métropole de Lyon en charge de l'énergie a lancé ce matin le Schéma directeur de l'énergie de la Métropole de Lyon en compagnie de **Bruno Charles**, Vice-président en charge du Développement durable, du Plan climat et de la biodiversité et **Samia Belaziz**, Conseiller communautaire membre de la commission énergies renouvelables, réseaux de chaleur ou de froid urbains

Il s'agit d'un outil de planification énergétique consistant à **intégrer la question de l'énergie à chaque étape des décisions prises par la Métropole.**

« Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Métropole de Lyon est devenue l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité et de gaz et elle est compétente sur la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des réseaux de chaleur et de froid. Ces nouvelles responsabilités vont nous permettre de répondre à une triple exigence : garantir la qualité du service public de l'énergie aux usagers, réduire la facture énergétique et développer un modèle de sobriété afin de maîtriser, à terme, la demande en énergie » a souligné Hélène Geoffroy en ouverture du séminaire de lancement du SDE.

Ce Schéma directeur de l'énergie s'inscrit dans la continuité du Plan climat énergie territorial adopté par le Grand Lyon en février 2012.

Ce plan vise à atteindre l'objectif des 3x20 à l'horizon 2020 :

- **20% de gaz à effet de serre**
- **20% de consommation d'énergie**
- 20% de part d'énergies renouvelables.**

L'ensemble des parties prenantes du territoire sont impliquées dans ce Schéma directeur : communes, région, opérateurs de réseaux, agences de l'énergie, monde universitaire, industriels, bailleurs, associations de consommateurs...

Ce Schéma Directeur de l'énergie se déploiera sur la période 2015-2018.

De janvier 2015 à mars 2016 : diagnostics et construction du modèle énergétique du territoire

De mars 2016 à juin 2017 : élaboration des scénarios énergétiques

De juin 2017 à décembre 2017 : définition de la stratégie énergétique et pilotage

De décembre 2017 à décembre 2018 : mise en œuvre

Cet outil de planification territorial de la transition énergétique permettra d'agir localement sur :

- La coordination des 3 réseaux principaux (électricité, gaz, chaleur)
- La maîtrise des consommations
- Le développement des énergies renouvelables et des solutions de stockage

Contact presse :

rguillet@grandlyon.com 04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

